L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1879.

52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 26 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, charmante résidence de famille sur la rive gauche du bayou St Jean, vis-à-vis du Louisiana Boat Club—A-cent Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la paroisse St Bernard, billets hypothécaires, bons de la ville; coin des rues Pitt et Pauleton; demi-lot de terre, hormé par les rues Dorgenois, Bienville, David et Avenue Carrollton; six terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Gérod et St Jean Baptiste: No 92 rue des Remparts; rue Crepe; rue Musique; No 244 rue des Remparts; No 163 rue St Philippe; coin des rues Ursulines et Cenal. No 372 rue des Ursulines; No 201 rue Dauphine; coin des rues Dauphine et Quartier. Coin des rues Orléans et Bourgogne. Rue Bacnaus: No 836 rue du Canal; rue Esplanade; rue North Market; Mercoes de terre sur le bayou Terre-aux-Bœufs dans la paroisse St Bernard.

Grande marchée aujourd'hui à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, 48 propriétés de droit comprenant des emplacements bons pour affaires, résidences et maisons désignées dans les plus belles parties des 1, 2, 3, 4, et 9 Districts, et toutes annoncées comme devant être vendues positivement pour le compte de successions et autres intérêts par C. E. Gleasby, encanteur.

Comme placement sûr et profitable, cette occasion offre des avantages qui méritent l'attention de nos lecteurs. Voir les plans et les annonces pour les conditions et nos autres renseignements.

LA CONVENTION.

XIII.

DE LA DETTE D'ETAT.

(Suite.)

Ce que nous avons déjà publié sur la manière dont se sont effectuées les opérations de conversion sous Kellogg, suffit à faire apprécier la moralité de ces opérations. Mais la conversion a continué sous le gouvernement de Nicholls, certaines dettes ont été rejetées, d'autres ont été admises soit par le bureau de conversion directement, soit en vertu de décisions judiciaires. On prétend trouver dans ces actes une fin de non recevoir contre toute répudiation ou toute réduction nouvelle de la dette. Il y a eu, dit-on, un contrat ratifié, approuvé, exécuté et il n'y a plus à y revenir.

Il est assurément très regrettable que le gouvernement élu en novembre 1876, n'ait pas compris que son avènement devait inaugurer un nouveau régime entièrement distinct de l'ancien. Il est été à souhaiter qu'il se bornât à faire l'inventaire de l'héritage de Kellogg et de Warmoth en réservant entièrement au peuple le droit de répudier cet héritage ou de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Préoccupé de ménager la transition et de concilier les intérêts comme les partis et les races, le gouverneur Nicholls pas plus que ceux qui composaient le gouvernement et la législature, n'aperçu la nécessité d'élever une séparation qui empêchât de confondre le passé avec le présent.

On a donc continué l'exécution du plan de Kellogg et nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'une dette de douze millions de Bons consolidés, dont sept à huit millions portent la signature de Kellogg, tandis que les autres portent celle de Nicholls. La conversion s'est faite avec un peu plus de méthode et de scrupule de 1876 à 1879 que de 1874 à 1876, voilà tout, mais les Bons ont la même origine les uns que les autres, origine qui est la conversion des anciens Bons à 60 pour cent. Or la conversion ne crée pas une cause de dette et elle ne peut servir à valider une obligation sans cause ou basée sur la fraude.

Nous disons absolument la légalité du soi-disant contrat résultant de la conversion de 1874, pour les raisons suivantes:

1° Le gouvernement de Kellogg était un gouvernement usurpateur qui ne pouvait engager le peuple que comme pouvoir *de facto* c'est-à-dire que pour ce qui profitait au peuple, d'où la conclusion forcée que tout ce qu'il a fait est sujet à révision, notamment ses opérations frauduleuses de conversion, et bien indiquées dans le rapport de MM. Bayley et Abigail.

2° Rien ne constate que l'amendement constitutionnel ratifiant la conversion ait été voté par une majorité du peuple; tout porte à croire, au contraire, que le bureau des usurpateurs a falsifié ce vote comme les autres.

3° Le vote même constaté de l'amendement constitutionnel n'autorisait pas le droit de violence contre la fraude.

4° Les actes du gouvernement de Nicholls, élu sous l'empire de la constitution de 1868, que la convention actuelle ne doit pas reconnaître comme un pouvoir ayant lié le peuple, ne peuvent être considérés comme ayant donné une plaine validité au soi-disant contrat de 1874.

5° Le peuple de la Louisiane, réuni pour la première fois par l'élection de la convention, en possession de l'souveraineté ou souveraineté, a un droit absolu de révision sur tous les actes des gouvernements *de facto* qui ne sont modifiés depuis 1868.

6° Toute obligation frauduleusement peut toujours être invalidée et aucun acte d'un mandataire légal ou *de facto* ne peut couvrir la fraude.

Sans développer autrement les propositions qui précèdent, nous demandons toute fin de non recevoir tirée de la conversion et des actes passés et nous arrivons à la situation actuelle telle qu'elle est présente.

L'Etat a le droit et le pouvoir de procéder à une révision de ses dettes. Cette révision est-elle possible, les anciens titres ayant été convertis en consolidés qui n'indiquent pas la nature de la créance?

Le but des auteurs de la convention a été évidemment de rendre impossible la distinction entre les bonnes et les mauvaises dettes; ils ont tout fait pour que la confusion fût complète. Leur mauvaise intention ne peut tourner au détriment du débiteur. Tout créancier doit être à même d'indiquer la cause de l'obligation dont il réclame le paiement, car toute obligation sans cause est nulle. Les Bons consolidés n'indiquent aucune cause et ne sont par conséquent que des titres incomplets. C'est aux porteurs qu'il incombe d'établir la cause de l'obligation, et de prouver que les titres en échange desquels ils ont consenti à recevoir des consolidés, étaient des titres légaux et ayant une cause valide.

La bonne foi des tiers porteurs n'est pas un argument à faire valoir contre un Etat pas plus que contre un mineur. Celui qui accepte une pièce de monnaie fausse n'a de recours que contre celui qui le lui a donnée. Celui qui achète un titre de créance n'a pas plus de droit que son vendeur. D'après la Constitution des Etats-Unis un Etat ne peut émettre de papier-monnaie. S'il émet des titres au porteur comme les Bons consolidés, ces titres sont soumis aux principes qui régissent les obligations ordinaires, et ils ne peuvent être émis que pour une cause qui peut être discutée contre tout porteur, de bonne foi ou non, et quelle que soit la signature apposée aux Bons.

C'est là un point de vue que l'on semble avoir beaucoup trop oublié. L'Etat ne peut émettre des "bills et credit" il ne peut contracter que de simples obligations ordinaires. En la forme, la validité des Bons consolidés est tout à fait contestable, mais on sait qu'ils ont été donnés en échange d'autres titres qui avaient une cause au moins apparente, bonne ou mauvaise. Il serait dérangé qu'on ne pût discuter cette cause parce qu'il y a plus à un gouvernement de la faire disparaître et de faire ce qu'il n'avait pas le droit de faire, d'émettre des titres prohibés par la Constitution des Etats-Unis.

Au point de vue du droit constitutionnel et du droit civil, nous pensons donc que la Convention a le droit absolu de révision des dettes. Cette révision est possible avec le travail qui a déjà été fait en 1876 par le comité de la Chambre, et avec les preuves et explications que les porteurs de Bons doivent être tenus de fournir. Sans doute, il y aura quelques tiers porteurs de Bons consolidés qui ne pourront indiquer l'origine de leurs Bons, mais ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur propre imprudence. Nul n'est censé ignorer la Constitution et la loi.

Il est à présumer que les porteurs des Bons représentant des titres antérieurs à 1861, pourront facilement établir la filiation de leurs consolidés; tandisque les consolidés obtenus en échange de créances véreuses, eut de être mis immédiatement en quarantaine et punis de main en main.

Le cadre restreint d'un article de journal ne nous permet pas d'entrer dans l'examen de chaque catégorie de dettes; nous réitérons les membres de la convention au rapport précité de 1876 qui contient de précieuses informations à ce sujet, et nous pouvons dire d'une façon générale qu'il n'y a peut-être pas une seule des dettes créées sous Warmoth qui puisse être considérée comme une dette honnête de l'Etat. Or, si l'on veut savoir ce qu'était la dette avant l'avènement des radicaux, le rapport nous l'indique brièvement:

Suivant le rapport de l'Auditeur pour 1865, la dette d'Etat, à la fin de 1865, était de $11,182,377 14, mais il faut déduire de ce total $6,244,468 24 pour des montants garantis par des collatéraux, ou liquidés, et les fonds de dépôt et les Bons d'Etat possédés par l'Etat, ce qui laisse une dette réelle de $2,937,908 90. D'un autre côté, l'Etat possédait $371,000 de Bons de ville et avait en caisse $397,728 67. Il y avait des sommes arriérées pour $9,422,725 70, dont $541,789 59 ont été collectés pendant le temps après et beaucoup plus depuis. Les actions de l'Etat dans le chemin de Jackson ont rapporté $141,440. L'Etat avait à la fin de 1865 un actif suffisant pour réduire sa dette réelle à $1,500,000.

Les allocations pour les levées en 1866 augmentèrent la dette d'Etat et le 1er janvier 1867, la dette réelle était évaluée à $3,596,900.

A partir de ce moment la dette publique s'accroît rapidement, bien que l'on dilapidât les produits augmentés des impôts attachés aux contribuables. En 1867 le taux de la taxation était de 38 mills au dollar, en 1868 et 1869 il était de 54 mills (non compris une taxe extraordinaire de un pour cent levée en 1869); en 1870 de 7 1/2 mills, en 1871 de 14 1/2 mills et en 1872 et 1873 de 20 mills.

Suivant l'Auditeur d'Etat, la dette au 1er janvier 1873, était de $29,567,849 95 cts., non compris $11,489,000 montant de subventions accordées, mais non encore émises, à des chemins de fer ou autres corporations, soit $41,056,849 95 cts. de dette totale.

Nous avons reproduit ce qui précède pour réfuter les allégations de certains journaux du Nord prétendant que la plus grande partie des dettes converties avaient été créées avant la guerre ou avant le régime radical, tandis que la vérité est que sur les Douze millions de consolidés émis, il n'y en a pas plus de deux millions qui représentent des dettes antérieures à 1868.

Nous bornons là pour le moment, nos observations sur la dette, sauf à revenir sur les détails si cela est nécessaire. Avant de prendre un parti, la Convention doit être éclairée complètement sur l'origine de toutes les dettes, et il sera facile à son comité, même en l'absence des archives de l'Auditeur, volées en janvier 1877 à la Maison d'Etat, de présenter un travail satisfaisant et complet qui permettra de prononcer en pleine connaissance de cause.

☞ Les photographies inaltérables par le procédé Lambert sont admirées des connaisseurs; on peut en voir des échantillons au studio de LaSalle.

UNE INVENTION IMPORTANTE.—Il vient d'être inventé, et on peut le voir à l'établissement de M. Donahue, rue de Chartres, entre Douane et Bienville, un matelas dit: *hygiène*, dont on pourra se servir à bord des bateaux avec plus d'avantages que tous les autres moyens de sauvage connus jusqu'ici. Ce matelas, de l'invention de MM. De Lisle et Donahue, est fait de liège, et de la grandeur dont on le désire. Il y a au centre un creux recouvert de canevas de façon à permettre de s'y asseoir confortablement. A de petites distances, à la portée de la personne assise au centre du matelas, sont des crampons qui permettent à la personne de garder l'équilibre. Le creux du centre est rempli par un petit matelas, ce qui permet de faire usage du grand matelas soit pour un lit soit pour un banc. Sur l'eau il peut soutenir le poids de six grosses personnes. Il est fait avec peu une expérience pour démontrer les avantages de cette invention d'une haute importance pour la navigation.

BOTTES ARGENTÉES! BOTTES DORÉES pour bébés à l'ETOILE ROUGE.

Un phénomène de grande dame est à un emploi pas de Bouffon.

FAUSSE ADRESSE.

Nous regrettons qu'une erreur typographique nous ait fait donner dans l'*Abeille* de dimanche une réponse incorrecte qui a pu causer quelque émoi aux nombreux amis et aux malades du Dr E. B. Hunter. L'adresse du docteur est 161 rue du Camp, et non 101 comme elle se trouvait imprimée dans notre numéro de dimanche.

M. Geo. M. Harrison, demeurant au No. 109 de la rue Constance entend qu'il était porteur d'Un Quart du Billet Combinaison Nos 22, 36, 70 qui a gagné le premier gros lot de Six Mille Piastres au tirage du jeudi 24 avril, et que le montant lui en a été postpongné payé sur présentation aux bureaux de la compagnie. Le billet dont il est question plus haut lui avait coûté le montant de vingt-cinq cents au bureau de Wm. George, No. 189 1/2 rue du Camp.

Filleule à ma mère—Maman, comment se fait-il que l'on me trouve plus élégante que mes autres camarades? Ou-dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'ETOILE ROUGE.

Jouets bizarres de la nouveauté que je prends à Gentilly chez Bouffaux.

—On écrit de Zurich, le 4 avril:

"Après 4 jours de débat, le jury vient de se prononcer dans le célèbre affaire dite de Kleiton.

"Il y a environ un an, dans la petite ville de Kleiton, canton de Zurich, on donnait une fête de chant. 1,200 convives vivaient ensemble au banquet donné à cette occasion. Plusieurs médecins de personnes, trouvant que la viande servie avait mauvais goût, s'abstinrent d'y toucher, mais environ sept cents personnes y goûtèrent.

"Le Docteur Hasler en signalait de tous côtés des malades.

"Sept personnes moururent, et plus de six cents furent plus ou moins longtemps alitées.

"L'enquête établit que la viande de veau servie par le cuisinier provenait d'un animal malade acheté par le boucher Hottemann.

"Dans sa défense, le cuisinier a pu prouver son innocence; il a été acquitté; quant au boucher, il est condamné à la prison, aux frais du procès, à une amende et à une sorte d'indemnité aux personnes victimes de sa coupable spéculation."

SUPPLÉMENT.

L'abondance des annonces pour le numéro de dimanche, nous a obligé plusieurs fois à laisser de côté une partie des matières à lire préparées pour ce numéro. Afin de pouvoir donner un bon journal de lecture nous avons décidé de publier un supplément avec le numéro de demain, dimanche 27 avril, et chaque fois que cela nous paraîtra nécessaire. Nous pourrons de cette façon entretenir nos lecteurs en même temps que nos annonceurs.

Nous avons reçu du consul mexicain, tenue de Rosencrans, une copie en anglais des règlements de l'Exposition qui doit avoir lieu à Mexico en 1880.

CONCERT—Nous sommes priés d'annoncer que le concert qui devait avoir lieu en plein air au Club House du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, a été remis à samedi prochain à cause du mauvais temps.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre fervori est sur le point de fermer ses portes pour jusqu'à l'automne prochain. Il n'a plus que cinq représentations à donner dont une matinée qui sera la dernière de la saison. Le spectacle d'aujourd'hui en matinée se composera de "Piff-Paff" et de "Pinafore," et sera répété dans la soirée. Dimanche soir l'Académie donnera pour le bénéfice de M. Gus. Williams trois pièces qui seront répétées lundi soir, et mardi soir, 29 avril, clôture de la saison, un grand bénéfice pour le trésorier du théâtre, M. Fred. Maubert. Nous avons déjà dit que le directeur, M. Bidwell, et tous les artistes qui composent la troupe de Colville, feront de leur mieux pour assurer à ce fidèle officier de l'administration du théâtre un bénéfice splendide, et nous sommes sûr qu'ils tiendront parole. Les amateurs de l'Académie de Musique peuvent donc compter sur une brillante clôture.

SKATING RING—Le Skating rink du Crescent City, rue Bienville, a conquis la vogue. Le patinage à roulettes est un excellent exercice pour la jeunesse et même pour l'âge mûr. On verra par l'annonce que nous publions que la salle sera ouverte le dimanche comme les autres jours.

Le rendez-vous des dames élégantes, c'est l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Baronne.

Trajeux pétantes; on n'a pas à les entretenir.

—On écrit de Paris que M. Gambetta qui est, au fond, pour le retour des Chambres à Paris, ne donnera pas de discours avant cette époque. En faible, actuellement, n'est pas plus ralentissant que l'on dit. Il ne l'était à la Chambre d'Antin, et le "chef" du duc de Mouillies n'est pas encore entré à son service et n'entrera qu'après le retour des Chambres. La fameuse de François, le fidèle serviteur de Gambetta, est encore la cuisinière de ce dernier.

Le nouveau président de la Chambre avait l'intention de "tater" la majorité et la minorité en demandant de grands diners, mais puisque M. Lebouleux l'emporte pour le moment, M. Gambetta, s'il donne un dîner, en le fera apporter par un restaurateur quelconque.

On dit: j'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi: j'ai les pieds en compote; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

UNE RÉVOLTE DE COSAQUES.—Le gouvernement russe n'a pas seulement à faire avec les nihilistes, mais aussi avec les cosaques.

D'après ce qu'en dérit un journal "Kaskof," plusieurs communautés cosaques de la Russie méridionale, notamment des communautés des cosaques du Don, refusent aujourd'hui de payer leurs impôts et allègueant, pour motiver leur refus, les services rendus pendant ces deux dernières années par les cosaques du Don dans la guerre contre les Turcs.

Dans plusieurs stanitzes (villages cosaques), il y a eu à ce propos de sanglants conflits entre les habitants et les troupes envoyés contre eux; dans ces rencontres, les cosaques l'ont toujours emporté.

Dans la stanitza de Petroskaya le lutte entre un régiment d'infanterie et les cosaques a duré deux jours et une nuit et n'est terminée par la défaite des troupes régulières qui ont laissé la moitié de leur effectif tués ou blessés sur le terrain.

Le commandant des cosaques du Don à Novotcherkask voulait proclamer l'état de siège dans toutes les communes cosaques de ces provinces, mais le gouvernement n'a pas voulu l'y autoriser, de crainte de provoquer un soulèvement général de la population cosaque.

Marseille, 21 mars.—Il y a huit mois un bateau blanc, illuminé de lanternes vénitiennes, portant une vingtaine de joyeux voyageurs, quittait joyeusement notre port, aux acclamations des curieux massés sur le quai, pour faire le tour du monde. C'était le *Janon*, de la compagnie Fraissinet, affrétée par la Société des Voyages. Son trajet accompli, ce navire devait nous revenir par la mer Rouge et Pickhme de Spez.

Le retour de le *Janon* n'a pas été aussi solennel. Après la rupture des contrats et la désertion des passagers, *le Janon* nous est revenue de Rio-Janeiro, ayant à bord la fièvre jaune, et sept de ceux qui y restaient ont été morts pendant la traversée. Ce sont six hommes d'équipage et un passager, M. Humbert, professeur de géographie, qui avait été engagé pour faire des études et des leçons.

Depuis huit jours le *Janon* est en quarantaine au Frioul. Aucun cas nouveau ne s'étant produit, on croit qu'elle obtiendra bientôt la levée de la quarantaine.

Pantoufles dernière genres, à l'ETOILE ROUGE.

—Le principale curiosité de l'aquarium de Westminster, à Londres, la sirène en bouteille, vient de mourir. Il y avait neuf mois que on singulier amphibie était exposé au public, et jamais un animal de cette espèce n'avait vécu aussi longtemps en captivité.

On sait que les voyageurs ont toujours prêté à la sirène une intelligence merveilleuse; celle que l'on a pu observer à l'aquarium de Westminster était d'un naturel si doux, qu'elle venait prendre la nourriture que lui présentaient les visiteurs et qu'elle en laissait caresser comme un chien. Sa tête était ovale comme celle d'une femme; elle avait des mamelles et des nageoires en forme de mains. On l'avait capturée à l'embouchure de l'Essequibo, dans la Guyane anglaise.

—Pantoufles chez un professeur de déclamation. Il est en train de faire la chasse aux vices de prononciation.

Il a des phrases savamment combinées pour chasser de son vices.

Tient un jeune monsieur dont l'articulation manque de netteté est condamné à répéter un nombre infini de fois: "*Ses chasseurs sachent chasser*" ou "*Ajax est chez ses bisaïeux.*"

Tandis qu'une petite demoiselle marmonne à saliété cette formulette:

"Bonjour, monsieur le bicbocteur tictocteur, je vous apporte mes soulliers à bicbocteur tictocteur; si vous ne les bicbocteez pas bien, je les porterai à un autre bicbocteur tictocteur qui les bicbocteera tictocteera mieux que vous."

Bottes en chevreau français, pour dames, à l'ETOILE ROUGE.

☞—Un cordonnier compagnon nommé Sept Sons, trouve dans ses tout enfant qui vit dans une région où la fièvre règne, passe que les germes de la maladie d'infection pénétrant par l'intestin et sont absorbés au buvant l'eau de cette région. Une sauvegarde suffisante est absolument nécessaire pour éviter ce danger. Comme préque de fièvre et d'indisposition le système de sagesse à le mettre à même de résister aux effets d'infection. Les "Bonitters Stomach Bitters" sont certainement le meilleur et le plus populaire. Les irrégularités de l'estomac, du foie et des bayaux favorisent la maladie; mais ces irrégularités sont promptement rectifiées par les bitters. Les fonctions de la digestion et de la sécrétion sont facilitées par leur usage et une condition régulière du système est rétablie. La constitution et le physique sont ainsi défendus contre l'invasion de la maladie par ce préventif infaillible qui est aussi un remède complet, et certain dans les cas les plus mauvais de fièvre intermittente et rémittente.

PROCÉDÉS ÉCONOMIQUES DE M. DE BISMARK.—Le prince de Bismark continue à être aussi heureux qu'habile dans sa campagne contre le libre échange; il est arrivé à rallier à la cause de la protection même les populations des ports de la Baltique et de la mer du Nord, qui étaient jusqu'ici comme inféodées aux principes de l'école de Manchester.

En effet, le chancelier a fait savoir que, tout en renonçant aux surtaxes de pavillon, il allait introduire une surtaxe d'entrepôt, c'est-à-dire que les marchandises arrivées par mer et dont une grande partie aujourd'hui sont débarquées au Havre, à Anvers, à Amsterdam et autres ports de France, de Belgique et de Hollande, seront frappées en Allemagne d'une taxe supplémentaire qui amènera les armateurs à envoyer leur navires déposer directement leurs chargement dans les ports allemands, qui bénéficieront naturellement de ce surcroît d'arrivages.

Ensuite, autre surprise ménagée par le prince de Bismark. Il a fait au dernier moment adopter par le conseil fédéral un petit article additionnel au projet de tarif douanier. Grâce à cet article, l'empire est maintenant armé en guerre pour la lutte économique qui se prépare; le gouvernement impérial est autorisé à frapper du double de la taxe ordinaire toutes les provenances d'un pays qui sur tel ou tel produit particulier, prélève sur droit d'entrée plus élevé que celui que les produits similaires acquittent à l'entrée en Allemagne: c'est-à-dire que si la Russie, par exemple, fait payer aux pianos allemands une taxe plus forte que celle à laquelle sont soumis les pianos russes à leur entrée en Allemagne, le gouvernement allemand peut aussitôt surtaxer du double les droits imposés aux marchandises qui forment le fond de l'exportation russe, les cuirs, les blés, les chanvres, etc.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de vrai bellines mitres!.....il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chausser qu'à l'ETOILE ROUGE.

BRESIL.—Une dépêche adressée de Rio-Janeiro à l'agence Reuter, annonce que le gouvernement brésilien a été interpellé dans le Parlement au sujet d'une déclaration de l'évêque de Para qui avait affirmé publiquement que, par l'entremise du franc-maçon en titre saint, les cimetières devaient être profanés.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement attendait un rapport officiel et que, si les évêques s'obstinaient aux droits de l'Etat, le gouvernement proposerait au Parlement des lois établissant le mariage civil, le sécularisation de l'état civil et des cimetières, et accordant aux prêtres le droit d'appel contre les arrêtés épiscopaux du ressort.

Le gouvernement n'est pas pour le moment disposé à proposer des mesures législatives en ce sens, mais il approuverait celles qui démontraient de l'hostilité parlementaire.

Soulier de pêcheur à 75 cents la paire à l'ETOILE ROUGE.

MIROIRS-TÉLÉGRAPHES.—D'intéressantes expériences ont été faites tout récemment au cap de Bonne-Espérance. Des miroirs télégraphiques ont été échangées au moyen des miroirs entre Rhove et le fort Tenedos.

Le *Times* rappelle à ce propos qu'il y a environ quatre ans le lieutenant Forwick a fait dans la Nouvelle-Galles-du-Sud une série d'expériences du même genre qui ont réussi. Le lieutenant Forwick n'ignorait avaient été précédées de discussions et de conférences, et il se servait pour cela d'une plaque de métal poli et d'une plaque de verre.

Au début, la distance entre les miroirs était de 6 à 10 milles; le système fut ensuite mis à l'épreuve sur la montagne de Kurangang, à 1,500 pieds au dessus du niveau de la mer. Les communications s'établirent entre ce point et le phare de Port-Jackson, c'est-à-dire à une distance de 40 milles, et purent être continuées jour et nuit avec un succès complet par des jets de lumière rapides et prolongés, représentant des lettres, des mots, des phrases. Ces jets de lumière sont produits par un léger mouvement que l'on imprime aux miroirs. On a répété des essais semblables avec la lumière de la lune, à une distance de 4 ou 5 milles.

Les vitrines de l'ETOILE ROUGE méritent d'être vues.

Bonnets pour dix-neuf cents, il est fait usage du chiffon enlevé de Mme Wheaver pour les bonnets. Il dépend l'essence des cheveux, ensuite on en fait des bonnets. Ce chiffon, ensuite vendu à la Grande-Bretagne, rapporte 25 cents la livre. C'est un vieux monsieur dans l'affaire qui l'indique. Il est certain que ce bonnet-là.

Le tonnerre de la Providence dans ses jugements terribles et souvent, la moyenne de la vie diminue chaque année, mais chaque année rapporte, et le nombre de ceux qui atteignent de chaque jour nous amène expérience et un nouveau danger qui nous menace et nous dit il est trop tard, le hasard ne nous en dit rien. Mais